

Escalagde 2021 – Grade 4 et 5B – FFV

Du jeudi 14 juillet au dimanche 18 juillet 2021

Organisé par

la **SORAC** (Société des Régates d'Agde et du Cap -France)
et le **CN l'Escala** (Club Nautique de l'Escala - Espagne)

Course en 2 parties

- 1^{re} partie : parcours côtier entre le Cap d'Agde et l'Escala
- 2^{ème} partie : parcours côtier retour entre l'Escala et le Cap d'Agde

IMPORTANT

Cet avis de course ne tient pas compte des règles actuelles imposées par la pandémie de la covid 19.
Nous respecterons les règles qui seront définies et imposées à chaque instant notamment au moment de la course.
Cet avis sera adapté en conséquence et les modifications publiées sur notre site www.soracagde.com

1. RÈGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV) -World Sailing 2021-2024
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers jointes en annexe
- 1.3 Les règlements fédéraux, Osiris, ORC
- 1.4 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2, du coucher au lever du soleil, heures officielles
- 1.5 Les Instructions de Course
- 1.6 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITÉ

En application de la Régulation 20 de Word Sailing (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à :
 - JAUGE OSIRIS : tous les bateaux des groupes D (anciennes classes D E F G) - R2 - R3 de la classe Osiris et tous les bateaux de croisière sans certificat qui seront classés en CLIB
 - JAUGE ORC : tous les bateaux avec un certificat ORC de 2021 et de la classe A double ou équipage.
- 3.2 **Début des inscriptions le 16 mai 2021.**
 - Pour les bateaux français, les inscriptions se font depuis notre site www.soracagde.com. Les documents nécessaires seront à retourner avant la clôture des inscriptions au secrétariat de la SORAC : secretariatsorac@orange.fr.
 - Pour les bateaux catalans, les inscriptions se font depuis notre site www.nauticescala.com. Les documents nécessaires seront à retourner avant la clôture des inscriptions au secrétariat du Club Nautic l'Escala : esport@nauticescala.com
- 3.3 Les équipages devront être composés de deux personnes majeures au minimum.
- 3.4 Les concurrents français (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant la mention COMPETITION ou, comme pour les non licenciés, présentation d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition. Des licences temporaires de 4 jours pourront être établies.
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le Contrat de Jauge Osiris Habitable
 - le contrat de jauge ORC.

- 3.5 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
- leur licence délivrée par la RFEV (Real Federaci3n Espa3ola de Vela) ou un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre du World Sailing.
 - le certificat de jauge ou de conformité
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 millions d'Euros
 - un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français, en espagnol ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. **DROITS A PAYER**

Inscription avant le 27 juin

- 1 bateau : inscription 50 €. Cette inscription donne la possibilité de compléter son équipement jusqu'au 4 juillet sans surcoût.
- SKIPPER et équipiers 50 € par personne.
- Non licenciés FFV : 80 € (la licence FFV temporaire est incluse)

Inscription après le 27 juin jusqu'à la clôture des inscriptions le 4 juillet :

- 1 bateau : 65 €
- Skipper et équipiers 65€
- Non licenciés FFV : 95 € (la licence FFV temporaire est incluse).

Participation à la fourniture obligatoire de la balise de géolocalisation : 30 € par bateau.

Ces droits d'inscription donnent droit aux festivités possibles et surtout à la dotation de remplacement pour les bateaux et leur équipage.

5. **PROGRAMME**

Dimanche 4 juillet à 23 h 00

Cl3ture des inscriptions auprès de chacun des deux clubs organisateurs SORAC France, et C.N. l'Escala Catalogne. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée. Cette année, places limitées à **30 bateaux** compte tenu des possibilités d'amarrage à l'Escala.

Du samedi 10 juillet au mercredi 14 juillet

Accueil des bateaux catalans et français non SORAC au Cap d'Agde, *prévenir Henri Roques par Tél. +33 6 15 91 42 54 ou par e-mail roquessorac@gmail.com du jour et heures estimés d'arrivée.*

À l'arrivée, se signaler à la Capitainerie du Cap d'Agde par VHF canal 9 en donnant le nom du bateau, le nom du club d'appartenance participant à l'Escalagde.

Mercredi 14 juillet

9 h 00 à 18 h 00 : jauge, contrôles et confirmation des inscriptions.

Chaque bateau recevra :

- Un panier bien garni de produits de notre région
- Une balise de géolocalisation : Prévoir un chèque de caution de 300 €

18 h 30 : Briefing et prévisions météo

Selon les contraintes sanitaires en vigueur, un protocole particulier sera mis en place.

Jeudi 15 juillet

- 06 h 30 : Mise à disposition du comité de course sur l'eau – EMARGEMENT PAR VHF CANAL 8

- 07 h 00 : Signal d'avertissement.

- dans la nuit du jeudi 15 au vendredi 16 juillet : arrivée des bateaux à L'Escala.

Important : après le départ, et en cas de nécessité, *contact Henri Roques +33 6 15 91 42 54*

Vendredi 16 juillet

Arrivée des derniers bateaux à l'Escala.

Émargement des bateaux arrivés et RESTITUTION DES BALISES (contre le chèque de caution) pour les bateaux ne faisant pas le retour sur le Cap d'Agde.

Vers 18 h 30 : Résultats partiels 1^{er} partie : côtier Le Cap D'Agde/L'Escala.

19 h : Apéritif si les conditions sanitaires en Catalogne le permettent.

Samedi 17 juillet

- 08 h 30 à 10 h émargement et confirmation des inscriptions au Club Nautique de L'Escala pour la course du retour - Remise à chaque bateau d'un panier cadeau avec des spécialités de la région de l'Emporda et pour chaque participant un panier pique-nique (eau, fruits, sandwiches ...)

- 10 h 00 : briefing (lieu à préciser par le CN l'Escala)

- 10 h 30 : mise à disposition du comité de course (CN l'Escala) pour la course du retour vers le Cap d'Agde

Dimanche 18 juillet

Organisation selon les protocoles sanitaires du moment.

- 9 heures : petit déjeuner
- 10 heures : proclamation des résultats.
- Retour libre des bateaux catalans vers leurs ports.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Pour le parcours côtier Le Cap d'Agde / l'Escala et le retour l'Escala / le Cap d'Agde, les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées à l'issue de la confirmation des inscriptions, et disponibles sur le site www.soracagde.com.

7 LES PARCOURS

- 7.1 Les parcours seront de type côtier entre le Cap d'Agde et l'Escala et le même pour le retour. Voir la carte dans les instructions de course.
- 7.2 L'emplacement de la zone de course Le Cap d'Agde/l'Escala est décrit en annexe ZONE DE COURSE.
- 7.3 En cas de très mauvaise météo, un parcours de substitution pourra être mis en place, de même en cas de manque de vent, les lignes de départs ou d'arrivées pourront être déplacées à une marque de parcours.
- 7.4 Après le départ, en cas d'avarie ou de météo défavorable, les bateaux peuvent faire escale dans un port. Les skippers devront alors IMPERATIVEMENT le signaler à l'organisation et faire ensuite une déclaration au comité de course précisant les conditions de cet arrêt et le trajet effectué au moteur. A partir de ces données, le Comité de course pourra proposer une pénalité en temps validée par le jury.

8. CLASSEMENT

Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur distance avec application du CVL.

9. PLACE AU PORT

Emplacement possible au port du Cap d'Agde à partir du 11 juillet 2021. Se signaler à la Capitainerie comme concurrent à l'Escalagde. À l'Escala, les bateaux devront s'amarrer aux postes définis par le C.N. l'Escala.

10. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

12. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

- **Le trophée Escalagde 2021** au vainqueur toutes classes
- **Classe Osiris** = trophées par groupe ou regroupement de groupes
- **Classe ORC** = trophées par groupe ou regroupement de groupes
- **Classe promotion-CLIB**
- **Nouveau trophée** : Meilleur temps de la 1^{er} course remis en jeu chaque année.

13. DÉCISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires :

- Henri ROQUES, par Tél. +33 (0)6 15 914 254 ou e-mail secretariatsorac@orange.fr ou par courrier : SORAC, Centre Nautique du Cap d'Agde, Avenue du passeur Challies, 34300 Le Cap d'Agde
- Pour les bateaux catalans – Club Nàutic l'Escala: +34 972 00 016 – www.nauticescala.com – esport@nauticescala.com